

# Rapport CRA 2020 de la ligue de Normandie

Présenté par Patrice Delatre

En 2020, la Commission Régionale d'Arbitrage était composée de 7 personnes :

- Frédérique Legrand, EAC (secrétaire),
- Michel Valette, EAC (responsable matériel),
- Michel Fabel, Les Piranhas (sécurité),
- Robert Sroka, ESMGO (vice-président formation),
- Corentin Delatre, HAC (formation et suivi des jeunes arbitres),
- Eric Dagoubert, ESMGO (communication, gestion du site arbitrage),
- Patrice Delatre, Rouen (président, formation, gestion du calendrier...).

1 arbitre (nouvel AP) est venu renforcer cette commission en 2020 :

- Christophe Breton, Triathlon du Neubourg (sécurité et matériel)

La CRA travaille sur l'organisation en général de l'arbitrage en Normandie.

Ces 8 membres bénévoles interviennent lors des 3 ou 4 réunions annuelles pour harmoniser au mieux le groupe des arbitres et répondre aux souhaits des organisateurs et organisations, en ayant toujours en tête les quelques principes suivants :

**Arbitrer c'est des devoirs** : respecter les Règlements intérieurs de la C N A et de la CRA et appliquer la Réglementation Sportive.

**Arbitrer c'est des compétences** : l'arbitre, présent que sur des épreuves agréées par la FFTRI doit être pédagogue, prévoyant, éducateur et conseiller les athlètes en compétition et dans son club. Il doit privilégier les remises en conformité, veiller à la sécurité de chacun et intervenir avec bienveillance. L'arbitre fait partie d'une équipe avec laquelle il communique pour faire face à toutes les situations dans le respect de la R S.

Le président de la CRA est toujours en relation avec la CNA et présent lors des visioconférences pour représenter la Normandie.

## L'arbitrage en 2020

Avec les mesures sanitaires liées à la COVID-19, l'année 2020 aura été, pour le corps arbitral, une année faite d'incertitudes, d'annulations, de reports, ... Bref, une année difficile à gérer par la CRA.

Les 54 arbitres formés en décembre 2019 n'ont pas pu honorer leur engagement faute d'épreuves. Certaines et certains ont renoncé à poursuivre leur mission, leur engagement pour 2021 pour diverses raisons (démotivés, travail, études, familiales ...). 13 ont ainsi arrêté.

Seules quatre manifestations ont pu être organisées en respectant les règles sanitaires exigées.

- Bike and Run d'Evreux en janvier 2020 (avant la Covid) 348 participants
- Le Triathlon de Carentan fin août (1ere épreuve « réussie) 367 participants
- Triathlon/duathlon de Deauville en septembre (conditions difficiles) 4080 participants
- Caen Tri Festival en septembre (sur le week-end) 705 participants

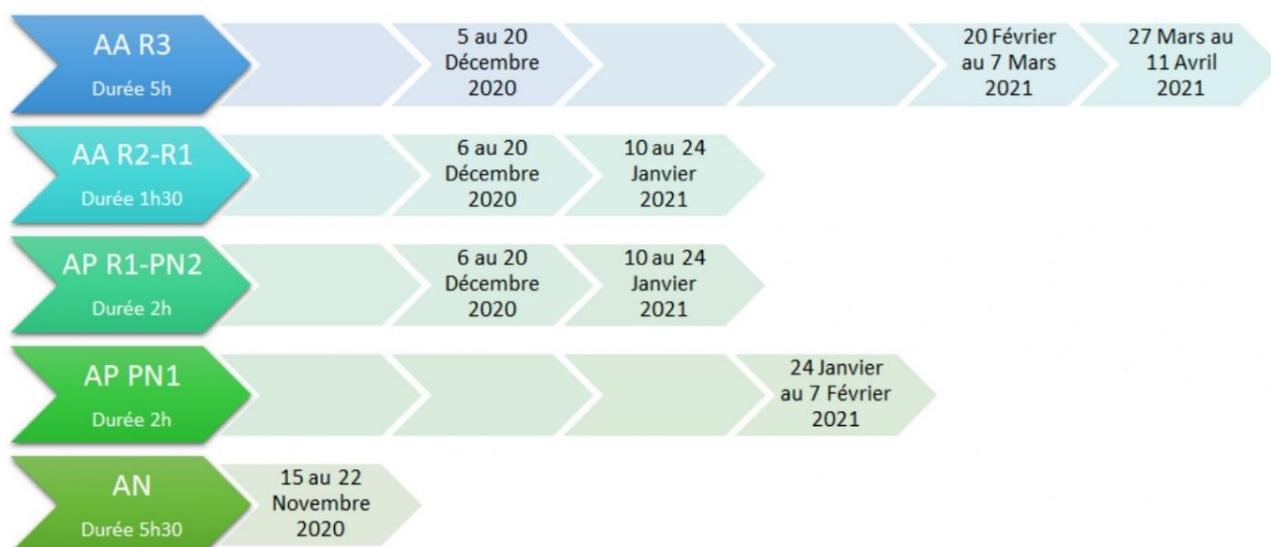
25 arbitres ont répondu présent lors de ces manifestations.

## Formation des arbitres 2021

*Les formations des AA proposées par la Commission Nationale d'arbitrage pour la saison 2020 se sont effectuées en E. Learning et ont été proposées, suivies et corrigées par 3 formateurs normands (Robert Sroka, Corentin Delatre et moi-même).*

Elles se sont déroulées sur plusieurs périodes :

### FORMATIONS 2021



On constate un petit renouvellement du corps arbitral en personnes (17 arrêts, 7 nouveaux, 1 nouveau club). Volonté de la part de la CRA de permettre à tous de pouvoir être en mission sur le terrain au moins 2 fois par an.

## **Formation d'AP**

9 arbitres étaient concernés par cette formation qui a été dispensée par la CNA / FFTRI.

**La ligue de Normandie mettra donc à la disposition des organisateurs en 2021 : 49 arbitres dont 9 AP.**

**Important :** la CRA a pris la décision de poursuivre cette année le recrutement d'arbitres féminins et de jeunes arbitres.

- ✓ 17 arbitres féminins, soit 35 % des arbitres normands.
- ✓ 7 jeunes arbitres, soit 14% des arbitres normands dont 2 parmi eux (1<sup>ère</sup> expérience) seront suivis dans leur mission par 3 AP pour leur permettre de progresser et d'atteindre un niveau national.

## **Evolution en chiffres de l'arbitrage sur 4 ans**

<b>Données...</b>	<b>2020</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Nombre de clubs	44	37	40	41
Nombre de clubs avec arbitres	25	15	20	24
Nombre de clubs pénalisés	Aucun	9	9	6
Nombre de clubs récompensés	0	0	0	0
Nombre de compétitions arbitrées	4	35	33	34
Nombre d'épreuves jeunes Uniquement jeunes	0	21 5	20 4	19 5
Nombre d'épreuves adultes	4	30	29	28
Nombre d'arbitres	54	37	50	48
Nombre d'Arbitres Principaux	7	8	10	7
Nombre d'arbitrages	36	204	192	191
Nombre de participants	5500	13126	15033	16197
Nombre de participations jeunes	inclus	2300	2042	2228
Nombre de participations adultes		10826	12991	13969
Nombre de sanctions cartons jaunes	89	804	1108	1250
Nombre de sanctions cartons bleus	4	101	106	79
Nombre de sanctions cartons rouges	3	40	8	41
Commission(s) de discipline	0	1	0	0

## Prévisions pour 2021 :

- 9 Arbitres principaux
- 49 arbitres
- 7 jeunes arbitres
- 17 arbitres féminins
- 40 manifestations/journée qui nécessiteront la présence d'arbitres normands
- 44 clubs affiliés à la ligue de Normandie de triathlon
- 25 clubs proposant des arbitres

40 journées de manifestations (souhaits des organisateurs et des clubs) étaient prévues au calendrier, malheureusement, la Covid étant toujours d'actualité à ce jour, a déjà provoqué l'annulation ou le report de plusieurs manifestations en Mars et Avril... Ce qui entraîne sans cesse une modification du calendrier des arbitres.

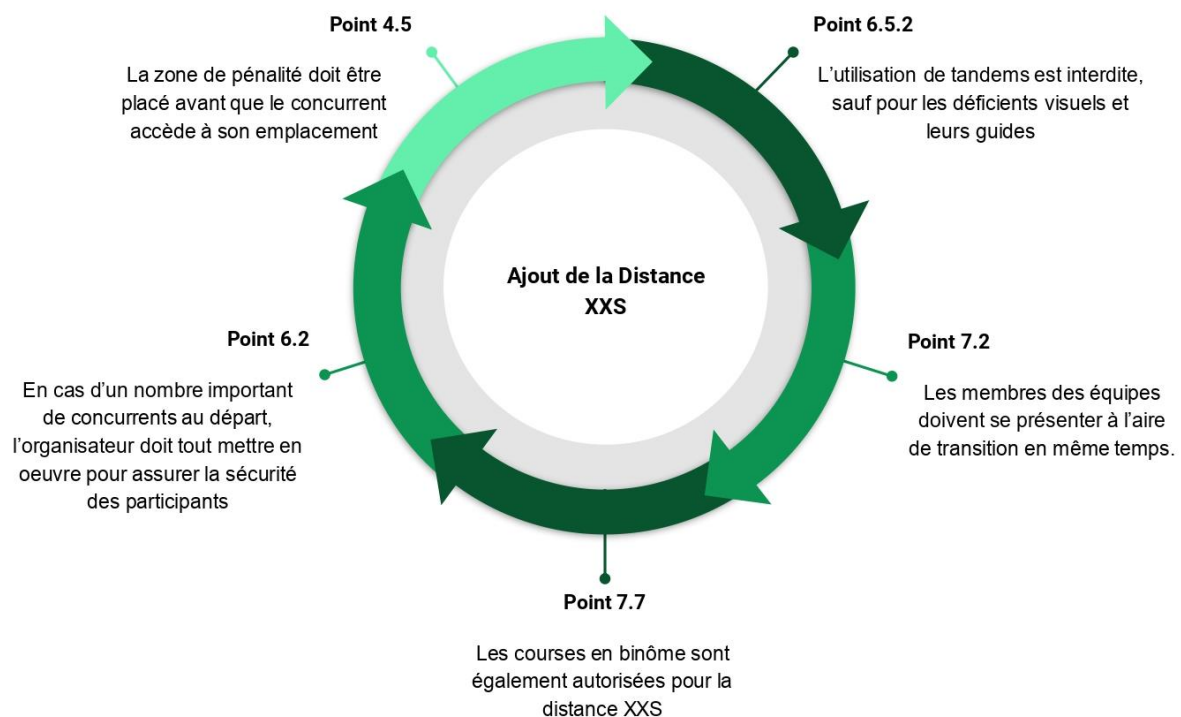
***Il y a des arbitres, il y a des règles, une réglementation.***

Les évolutions liées à la réglementation sportive pour 2021.

Il n'y a plus de livret RS. La réglementation doit être dorénavant téléchargée, ou est consultable sur le site de la ligue ou de la FFTRI.

## Principales évolutions 2021

### NOUVEAUTÉS RS 2021



## NOUVEAUTÉS RS 2021 - La distance XXS

Distances		XXS	XS
Triathlon	Natation	250 m	400 m
	Cyclisme	7,5 Km	10 km
	Course à pied	1,75 km	2,5 km
Cross Triathlon	Natation	250 m	250 m
	Cyclisme	4 km	5,5 km
	Course à pied	1,5 km	2 km
Duathlon	Course à pied	1,5 km	2,5 km
	Cyclisme	6 km	10 km
	Course à pied	1 km	1,25 km
Cross duathlon	Course à pied	1,5 km	2 km
	Cyclisme	4 km	5,5 km
	Course à pied	800 m	1 km
Aquatathlon	Natation	250 m	0,5 km
	Course à pied	1,5 km	2,5 km
Swimbike	Natation	250 m	0,5 km
	Cyclisme	7,5 km	10 km

Bike & run	Durée mini*		> à 0h30
	Durée maxi*	< à 0h30	< à 0h45
Triathlon des Neiges	Course à pied		2 km
	Cyclisme		3,5 km
	Ski de fond		3 km
Duathlon des Neiges	Course à pied		2 km
	Ski de fond		3 km
	Course à pied		2 km
Raid	Durée mini**		> à 3 h
	Durée maxi**	< à 3h	< 5 h
Swim Run	Distance mini		> à 3 km
	Distance maxi	< à 3 km	< 5 km
Véathlon / Cyclathlon	Vélo	6 km	10 km
	Course à pied	2,5 km	4 km

*Il est toujours possible de demander une modification à la réglementation pour votre épreuve (dérogation). Cette demande doit se faire par écrit auprès de la ligue, 1 mois avant la date de l'organisation afin de l'étudier et donner une réponse.*

### Matériel

Le CD, suite aux demandes de la CRA, a décidé de poursuivre son soutien financier pour équiper chaque arbitre de la nouvelle tenue bleue et d'un polo blanc, de gants devenus obligatoires, d'une casquette, d'un bonnet et d'offrir un bon de 50 euros pour l'achat d'un casque chez notre partenaire (valable après 3 arbitrages).

En 2020 des vestes « transparentes » achetées par la ligue ont été très appréciées au triathlon de Deauville en septembre.

Au regard des manifestations qui auront lieu aux mêmes dates, le CD a pris la décision de racheter du matériel d'arbitrage pour satisfaire et répondre aux besoins et demandes des organisateurs (lignes, tentes flammes...).

**ATTENTION** : Une tente « zone de pénalité » est amenée et installée par le corps arbitral sur les triathlons pour effectuer la pénalité **carton bleu**. L'organisation doit prévoir l'espace nécessaire avant de rentrer dans de l'aire de transition 2 (AT2, retour vélo).

De plus, les AP (et les organisateurs), ont à leur disposition des affiches et des informations audio « briefing » d'avant course produites par la CNA, un thermomètre électronique et tout le matériel nécessaire pour améliorer l'arbitrage (lignes, drapeaux, tente, ...) ainsi qu'une tablette numérique.

## **L'arbitrage et les clubs**

***La ligue, en accord avec la CRA, a décidé une année blanche quant aux pénalités mais incite toujours les clubs à proposer des arbitres pour éviter d'être pénalisés.***

Règles des pénalités (toujours valable pour 2021). Voici les propositions :

<b>Nombre licenciés (adultes)</b>	<b>Arbitres nécessaire</b>	<b>Nombre arbitrages</b>
Jusqu'à 20	0	
Entre 21 et 50	1	3
Entre 51 et 80	2	6
Entre 81 et 110	3	9
Au-delà de 111	4	12

Le nombre de postes à pourvoir est estimé sur 120 postes  
Base de calcul : 3 postes d'arbitre par personne

**Les malus seront calculés en fin d'année, sur le nombre d'arbitres et sur le nombre total d'arbitrages effectués par le club**

**Précision sur l'utilisation de ces pénalités : Le CD a décidé de prendre en charge les frais de mission d'arbitrage de certains jeunes sur certaines manifestations.**

Au nom de la CRA, j'ai eu l'honneur de vous présenter rapidement un petit bilan de l'arbitrage normand (tableaux et chiffres à l'appui) et les perspectives 2021

Je vous remercie de votre attention et reste disponible pour tous renseignements complémentaires.

Bonne lecture.